

LE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS



Favoriser l'évolution et la sécurisation des parcours professionnels

CONDITIONS



Accessible à toutes et à tous
Relève d'une initiative personnelle

FINANCEMENT



Service gratuit, assuré par :

- Cap emploi
- Pôle emploi
- Missions locales
- Association pour l'emploi des cadres (APEC)
- Opérateurs régionaux

DEMARCHE

3 niveaux



Niveau 1 : accueil individualisé pour analyser le besoin et informer

Niveau 2 : conseil personnalisé pour identifier ses compétences, les emplois possibles et pour construire son projet professionnel

Niveau 3 : accompagnement du projet professionnel pour favoriser sa concrétisation

ACCES



Accès via le site web
mon-cep.org